

## **REPRESSION POLICIÈRE EN CÔTES D'ARMOR : HONTEUX & MINABLE**

Jeudi 16 mars, Elisabeth Borne a annoncé l'utilisation de l'article 49.3 de la constitution. Un usage abusif de notre constitution pour faire adopter cette réforme alors que les Françaises et les Français y sont majoritairement opposés.

Depuis l'annonce du 49.3, plusieurs manifestations avaient été organisées dans notre département et elles se sont déroulées toutes sans aucun problème, dans une ambiance calme, et sans débordement.

Malheureusement, cette ambiance pacifique n'a pas duré. Alors que la manifestation se terminait, le cortège jeune a décidé de continuer le trajet jusqu'à la Préfecture des Côtes d'Armor. Alors que le rassemblement se passait correctement, le commissaire de police de Saint-Brieuc a décidé d'ordonner l'utilisation des canons à eau, présents dans la préfecture, ainsi que de gaz lacrymogènes sur les manifestants, pour la plupart des collégiens, des lycéens et des étudiants. Au-delà des dégâts matériels, nous avons pu constater des dégâts physiques sur plusieurs lycéens et étudiants, dont des camarades des Jeunes Socialistes.

Dès 19h, nous avons été informés du placement en garde à vue de 3 mineurs (1 collégien, 2 lycéens) au commissariat de Saint-Brieuc. Dès lors, un rassemblement s'est formé et malgré les provocations des policiers et grâce à la députée NUPES de Guingamp, nous avons obtenu la libération des 3 mineurs, qui n'avaient pas pu se changer après l'utilisation des canons à eau et du gaz lacrymogènes.

L'ensemble des organisations de jeunesse de gauche des Côtes d'Armor dénoncent les méthodes inacceptables, minables et honteuses du commissaire de police de Saint-Brieuc ainsi que les agissements du préfet de notre département.

Encore une fois, nous le disons haut et fort, nous ne lâcherons rien jusqu'au retrait de cette réforme. Le préfet peut continuer à réprimer violemment la jeunesse, nous ne céderons pas et nous pouvons le dire, nous gagnerons !

